

LE FANION DE LA VICTOIRE: CELEBRER LE SUCCÈS DES COMMUNAUTÉS

ASSAINISSEMENT FAMILIAL

Helvetas Burkina Faso met en œuvre l'*Assainissement Total Porté par les Communautés* (ATPC) dans les six communes de la province de la Gnagna (Région de l'Est). L'ATPC est une approche participative qui facilite la prise de conscience et la décision collective de la communauté à devenir « FDAL » (Fin de la Défécation à l'Air Libre) et à maintenir cet état.

Partant du postulat que la norme sociale est le facteur prédominant pour déterminer les comportements et les pratiques dans la société Burkinabé, et tirant leçon des expériences similaires menées par Helvetas ailleurs, l'équipe d'Helvetas Burkina et les Communes partenaires, ont introduit une démarche dite du « fanion de la victoire ». **C'est une forme de reconnaissance et de célébration du succès de la communauté qui a atteint l'objectif d'être déclaré FDAL**, et une motivation pour toutes les ménages à s'engager pour améliorer les conditions d'hygiène du village.

LA DÉMARCHE

La mise en œuvre du fanion de la victoire consiste à identifier les villages et/ou les quartiers qui remplissent un **paquet minimum des critères du statut FDAL** et d'organiser une **cérémonie solennelle d'implantation** des fanions, en présence des élus municipaux, des conseillers et chefs coutumiers des villages concernés et des villages voisins, des Comités Villageois d'Assainissement (CVA) et de toute la population du village.

Tous les participants sont informés au moins 3 jours avant la cérémonie par le CVA et les animateurs.

L'évaluation est faite concession par concession et la décision d'implanter le fanion est prise par le Comité Villageois d'Assainissement (CVA) pendant une séance qui se tient après que ses membres aient passé à revue le respect de critères FDAL de la concession visitée. Quand une concession reçoit le fanion de la victoire, cela donne lieu à une liesse familiale qui se manifeste par des pas de danse des femmes de la concession au son des tam-tams mobilisés à cet effet.

Les femmes de cette concession se sentent publiquement honorées et se montrent reconnaissantes en dansant.

A contrario, si une concession ne remplit pas les critères FDAL, cela fait l'objet d'une annonce devant la foule par le CVA qui refuse de décerner le fanion à la



Le contexte

Dans la Région de l'Est du **Burkina Faso**

près de **89%** des ménages n'ont pas accès à l'**assainissement familial**

près de **55%** des ménages ne pratiquent pas le **lavage des mains aux moments critiques** ;

83% des latrines familiales ne sont pas bien entretenues

4,1% des villages remplissent les critères et ont été déclarés « **Fin de Défécation à l'Air Libre** » (FDAL).

* Source: Direction Générale de l'Assainissement du Burkina Faso dans la Région de l'Est (2016)

dite concession. Les membres de la famille ressentent, dans ce cas, un sentiment de honte qui est très fort surtout pour les femmes.

Dans la pratique cette démarche conduit à trois résultats:

IMPLANTATION TOTALE

L'implantation est totale quand toutes les concessions d'un village ou d'un quartier reçoivent le fanion. Cela signifie aussi que tous les critères FDAL sont connus et respectés dans le village.

IMPLANTATION PARTIELLE

L'implantation est dite partielle quand toutes les concessions du village n'ont pas reçu le fanion. Dans ce cas, les chefs de ménages des concessions qui n'ont pas reçu le fanion se sentent culpabilisés et s'activent pour se mettre aux normes et au même

niveau d'hygiène que les ménages ayant bénéficié du fanion. Ce sont en général, ces mêmes chefs de ménages qui reviennent solliciter les CVA quelques jours après pour une autre évaluation.

L'ÉCHEC DE L'IMPLANTATION

En marge de l'évaluation des critères FDAL dans les concessions, certains membres du CVA sillonnent les alentours des concessions et les lieux habituels de défécation à l'air libre (identifiés pendant la phase de déclenchement) pour « chercher des cacas ». L'implantation est subitement arrêtée pour tout le village par le CVA lorsqu'on découvre une seule défécation à l'air libre. Dans ce cas, c'est tous les habitants du village qui montrent leur découragement et indexent les responsables de cette défécation. En général, quelques jours après, une délégation du village se rend à la Mairie pour informer que toutes les corrections ont été faites et que le village est prêt pour recevoir ces fanions restants.



RÉSULTATS ATTEINTS EN AVRIL 2019

45 villages ont été déclarés FDAL
4 villages ont été certifiés FDAL

Le fanion de la victoire pourrait s'avérer également un puissant outil de maintien du statut FDAL après la certification. L'une des **conditions clairement énoncée lors** de son implantation est la possibilité de son retrait du fanion en cas de **manquement aux critères FDAL**

RECOMMANDATIONS

- Laisser les communautés, notamment les **Comités Villageois d'Assainissement**, conduire l'implantation du fanion.
- Impliquer au moins les **villages voisins (CVA, conseillers municipaux, Conseil villageois de développement – CVD)** et un responsable de la commune.